

# Cycle de conférence « regards croisés sur la santé mentale en Essonne »



L'offre de soins en Psychiatrie de l'Essonne :  
Comprendre et orienter



# Sommaire

- **Dr Teim GHANEM** – Chef de pôle psychiatrie (GHNE)
  - Organisation de la psychiatrie publique
  - CMP, CATTP, HDJ, HTP : missions et complémentarités
  - Parcours de soins en santé mentale
- **M. Théo Nedelec** – Chef de projet santé mentale (ARS IDF)
  - Urgences psychiatriques (adultes et enfants)
- **Mme Nadia TARHOUNI et M. Florian LAUNAY** – Directeur Groupe EMEIS
  - Soins psychiatriques en secteur privé : organisation
  - Secteur privé : articulation territoriale
- **Mme Carole Joséphine** – Coordonnatrice PTSM 91
  - Dispositifs de coordination (CLSM, DAC, PTSM)



# Organisation de la psychiatrie publique

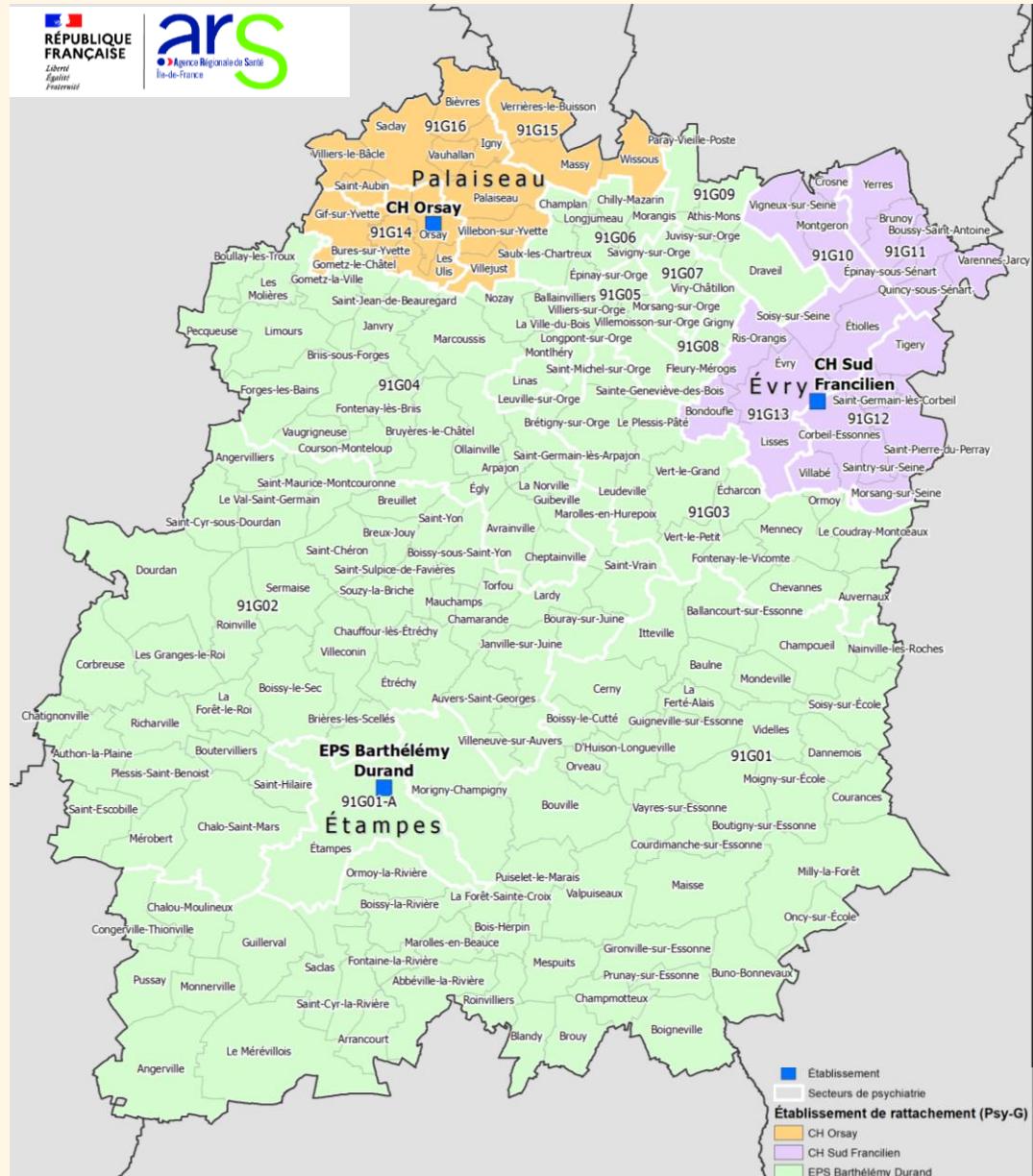
**Dr Teim GHANEM** – Chef de pôle  
psychiatrie (GHNE)



# Organisation de la psychiatrie publique (sectorisation)

- ❑ Trois établissements publics de référence :
  - EPS Barthélémy Durand
  - GH Nord Essonne (GHNE)
  - CH Sud Francilien (CHSF)
- ❑ Chacun couvre un ou plusieurs *secteurs de psychiatrie* sur le territoire.
- ❑ Principe de sectorisation :
  - Introduit par la **circulaire de 1960**, renforcé par la **loi de 1985**
  - Vise à garantir une **prise en charge territorialisée et de proximité**
  - 1 secteur ≈ 70 000 habitants

- Chaque secteur est doté d'équipes pluriprofessionnelles :
- Psychiatres, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, agents administratifs...
  - Coordination interdisciplinaire pour assurer le **suivi global du patient**



# CMP, CATTP, HDJ, HTP : missions et complémentarités

□ Chaque secteur est doté de :

- **CMP** : Centre Médico-Psychologique (porte d'entrée)
- **CATTP** : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- **HDJ** : Hôpital de Jour
- **HTP** : Hospitalisation à Temps Plein

## CMP – Centre Médico-Psychologique

- **Porte d'entrée du secteur**
- Consultations, diagnostics, suivi ambulatoire
- Lieu de coordination des soins
- Accès direct, sans condition d'hospitalisation

## CATTP – Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

- Accompagnement par des **activités thérapeutiques collectives**
- Favorise le **maintien dans la vie sociale**
- En complément du CMP
- Fréquentation à temps partiel, volontaire



# CMP, CATTP, HDJ, HTP : missions et complémentarités

## HTP – Hospitalisation à Temps

### Plein

- Prise en charge 24h/24 en unité d'hospitalisation
- Indications : crise aiguë, situation de rupture, nécessité de soins constants
- Vise à stabiliser la situation avant retour en soins ambulatoires (HDJ, CMP)

## HDJ – Hôpital de Jour

- Alternative à l'hospitalisation complète
- Soins intensifs pluridisciplinaires sans hébergement
- Permet un **suivi rapproché** tout en restant à domicile

## Complémentarités

- Les structures s'articulent pour **offrir un parcours de soins gradué**
- Possibilité de passage d'une structure à l'autre en fonction de l'évolution du patient
- Objectif : maintien ou retour à l'autonomie, dans le respect du projet de vie



# Parcours de soins en santé mentale : de l'accueil à l'orientation

Chaque situation est unique, mais les logiques d'entrée, d'orientation et de prise en charge suivent des repères communs.

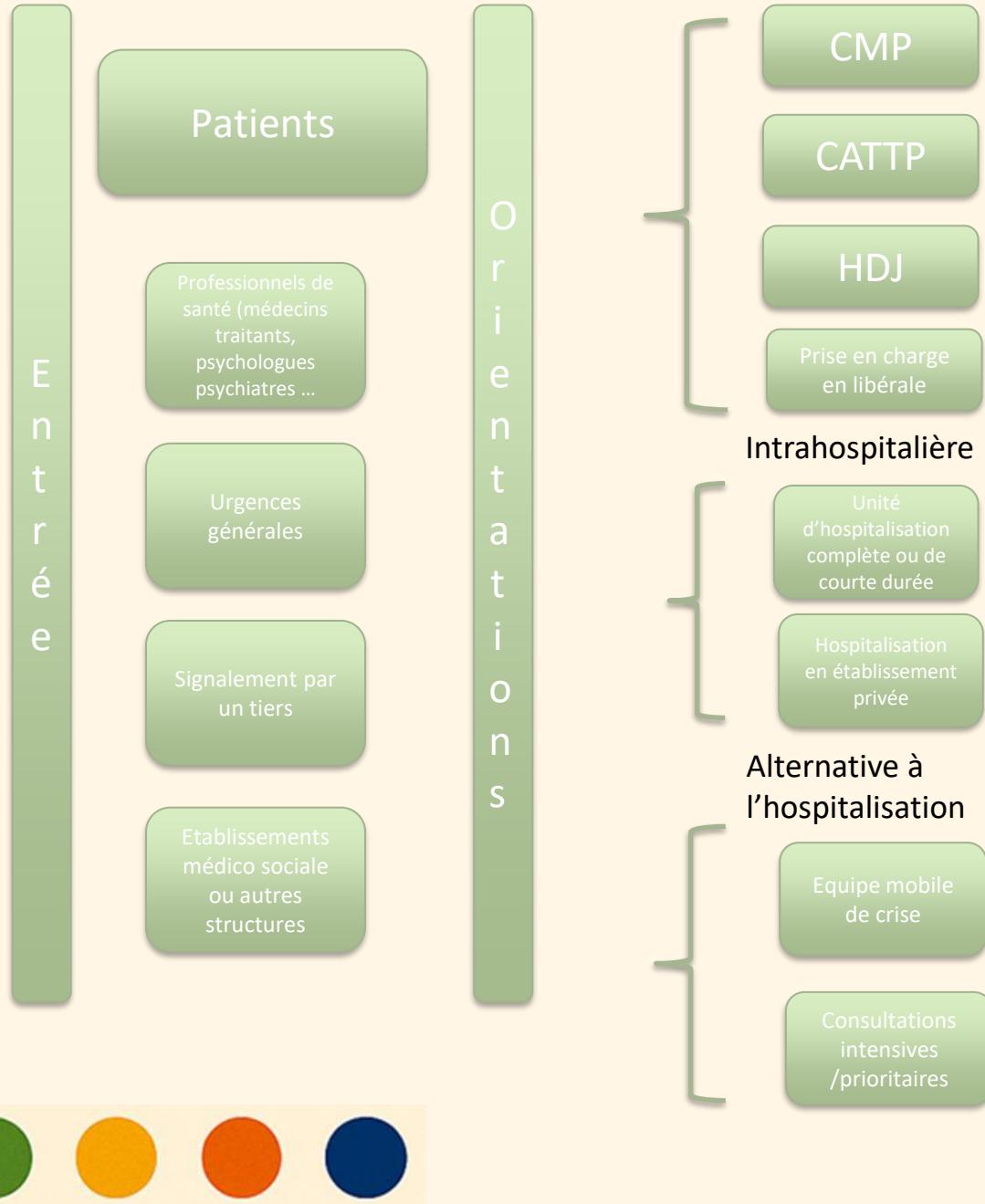
## Entrées possibles :

- Orientation par un professionnel de santé (médecin traitant, psychiatre, psychologue)
- Passage par les urgences générales
- Signalement par un tiers (proche, travailleur social...)
- Interpellation d'un établissement médico-social ou d'une autre structure

## Orientations possibles :

- Vers une prise en charge **ambulatoire** : CMP, CATTP, HDJ, libéral
- Vers une **hospitalisation** (publique ou privée)
- Vers des **alternatives à l'hospitalisation** : équipe mobile de crise, consultations intensives

**L'enjeu : adapter le soin au bon moment, au bon endroit.**



# Urgences psychiatriques (adultes et enfants)

M. Théo Nedelec – Chef de projet  
santé mentale et psychiatrie (ARS IDF)



# Prise en charge des urgences psychiatriques (adultes)

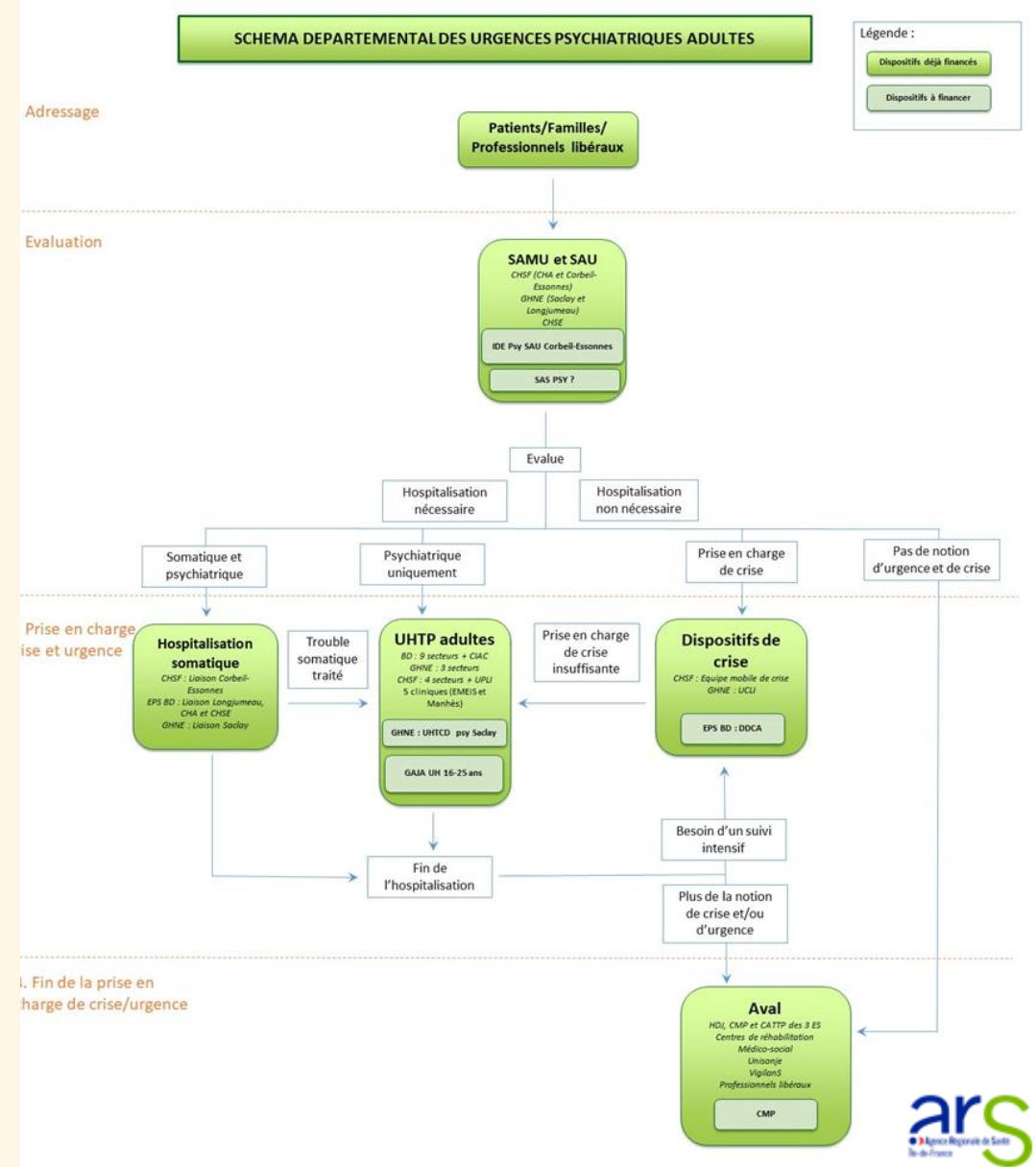
Ce schéma illustre l'organisation départementale des urgences psychiatriques pour les adultes en Essonne.

Le parcours débute par un adressage via le SAMU, les SAU ou directement par des proches ou professionnels de première ligne.

Une évaluation permet ensuite d'orienter le patient :

- vers une **hospitalisation complète** si nécessaire,
- vers un **dispositif de crise** en cas de besoin d'un suivi intensif,
- ou vers une orientation ambulatoire si l'état le permet.

L'articulation avec les **équipes mobiles**, le **dispositif SAS Psy 91**, et les **structures aval (CMP, HDJ, CATT)** permet d'assurer une continuité de prise en charge après la crise.



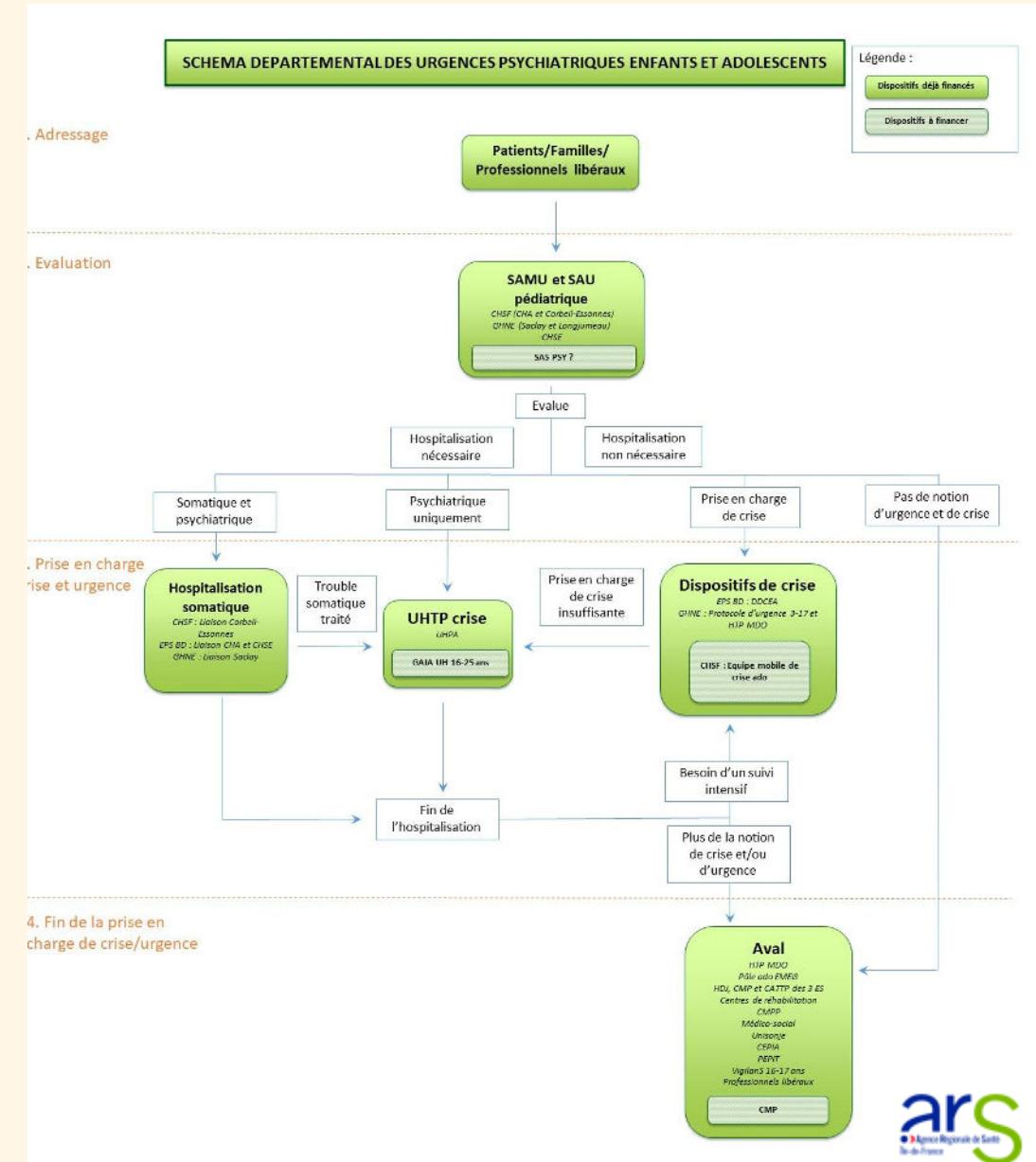
# Prise en charge des urgences psychiatriques (enfants)

Pour les enfants et adolescents les premiers recours passent généralement par les **SAU pédiatriques, le 15, ou les professionnels de santé de proximité**.

La prise en charge se poursuit selon les situations vers :

- une **évaluation pédopsychiatrique**, souvent coordonnée avec les **CMP infanto-juvéniles**,
- l'intervention d'**équipes mobiles** ou de dispositifs dédiés à la crise,
- ou, en cas de nécessité, une **hospitalisation** dans les unités spécialisées (UHPA, unités MDO, etc.).

L'objectif est d'assurer à la fois la **rapidité de l'évaluation, la protection de l'enfant et un accompagnement adapté à la famille**, tout en évitant au maximum les ruptures de parcours.



# Le SASPsy

- **SAS Psy 91** : Service d'Accès aux Soins en Psychiatrie
- Dispositif en cours de structuration, prévu pour **septembre 2025**
- Objectif : **fluidifier l'orientation en situation de crise psychiatrique**
- Une **entrée unique** pour les professionnels de 1er recours (SAMU, SAU, médecins libéraux, etc.)
- Interface avec les **dispositifs de crise existants, les unités d'hospitalisation, les CMP, les équipes mobiles**
- Vise à réduire **les passages aux urgences inutiles** et à **favoriser la réponse adaptée au bon moment**
- Portage envisagé : CHSF et SAMU 91, en lien avec les établissements partenaires



# Soins psychiatriques en secteur privé : organisation et articulation territoriale

Mme Nadia TARHOUNI - M. Florian LAUNAY

Mme Stéphanie DEBRAY et Mme Marie  
SOBCZAK

Directeurs d'établissements – groupe EMEIS



# Soins psychiatriques en secteur privé : organisation

**424 HC Adultes et Ado + 35 Places => 459 lits et places**

Clinique de l'Abbaye (Viry-Châtillon)

- 108 Lits Adulte
- 10 Places HDJ

Clinique Château de Villebouzин

(Longpont sur Orge)

- 76 Lits Adulte

Clinique Château du Bel Air (Crosne)

- 90 Lits Adulte dont 32 lits de Secteurs
  - 12 Lits VSG
  - 20 Lits AC HM

Clinique de l'Isle (Crosne)

- 119 Lits Adulte – HDJ 15 places

Pôle Ado (Crosne)

- 31 lits
- 10 Places HDJ



# Soins psychiatriques en secteur privé : articulation territoriale

- Les établissements privés participent à la complémentarité de l'offre territoriale.  
Ils sont en lien avec :
  - ✓ les établissements publics de psychiatrie (EPS BD, GHNE, CHSF)
  - ✓ les libéraux (psychiatres en cabinet, psychologues)
  - ✓ les dispositifs de coordination (PTSM, CLSM, DAC)
  
- Des efforts sont en cours pour renforcer :
  - ✓ la communication inter-établissements
  - ✓ les relais avec le secteur libéral
  - ✓ la coordination des parcours après hospitalisation privée



# Dispositifs de coordination

Mme Carole Joséphine  
Coordonnatrice PTSM 91



# Dispositifs de coordination (CLSM, DAC, PTSM)

## CLSM – Conseil Local de Santé Mentale

- Dispositif partenarial local copiloté par une **collectivité** et un **établissement de santé**
- Réunit acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, élus, usagers...
- Objectifs :
  - Favoriser le **lien entre les acteurs** sur un territoire communal/intercommunal
  - Construire des **actions concertées** (prévention, accès aux droits, lutte contre la stigmatisation...)

4 CLSM (Saclay, Grigny, Evry-Courcouronnes et Corbeil-Essonnes), dont 3 financés par l'ARS

## DAC – Dispositif d'Appui à la Coordination

- Structure départementale d'appui aux professionnels de santé
- Intervient dans des situations **complexes** ou nécessitant de la **coordination intersectorielle**
- Missions :
  - Évaluer la situation globale
  - Mobiliser les partenaires nécessaires
  - Appuyer l'orientation et le maintien dans le parcours

2 DAC sur le territoire (Dac Santé 91Nord) (DAC 91 sud - Association SPES) Mission d'Accompagnement en Soins Palliatifs



# Dispositifs de coordination (CLSM, DAC, PTSM)

## PTSM – Projet Territorial de Santé Mentale

- Démarche structurante à l'échelle du département
- Vise à améliorer **l'accès, la continuité et la qualité des soins en santé mentale**
- Pilote des **actions concrètes** :
  - Catalogues de formation partagés
  - Coordination des filières (périnatalité, jeunes, réhabilitation...)
  - Dynamique de décloisonnement

## CTSM – Contrat Territorial de Santé Mentale

- Forme concrète de mise en œuvre du PTSM
- Signé par les partenaires institutionnels du territoire
- Engage les acteurs autour d'actions partagées en faveur d'une meilleure organisation des soins et de la coordination

## Autres leviers de coordination :

- Référents parcours et cellules internes dans les établissements
- Réunions de synthèse interprofessionnelles (ex. DAC, CLSM)
- Outils numériques partagés (Hygie, logiciels de coordination...)



# Offre spécialisée complémentaire en Essonne

En complément de l'offre sectorielle, le territoire bénéficie d'un ensemble d'**activités spécialisées** permettant d'adapter la réponse aux besoins spécifiques (âge, situation, pathologie...):

- Périnatalité : HDJ et consultations (filière universitaire à venir)
- Enfants, adolescents et jeunes adultes : MDA, CATTP, CMP... Filière universitaire
- Crises : Equipes mobiles, HDJ post-crise
- Urgence : UPLI, CIAC, VigilanS...
- Personnes âgées : EMPSA
- TSA/TND : PCO, PDAP, CDE et médico-social
- Réhabilitation psycho-sociale : Une installée et une à venir ; ETP
- Addictologie : CSAPA, ELSA, HDJ et HTP universitaire
- Précarité : EMPP et PASS
- Transculturalisme : UMTC



# Conclusion

## Merci pour votre participation !

 Prochains rendez-vous du cycle "Regards croisés sur la santé mentale en Essonne" :

- **2 juin 2025** : Protocole intervention sociale et sanitaire "syndrome de Diogène"
- **30 juin 2025** : Trouble du développement & autisme – *Mieux diagnostiquer*
-  **Exprimez vos besoins !**  
Vous pouvez nous faire part de thématiques à aborder ou de besoins identifiés. Via l'adresse mail de contact en fin de présentation.



# Infos et contacts utiles

## Coordination du cycle

- **Carole Joséphine**  
Coordinatrice PTSM 91  
 [ca.josephine@ghne.fr](mailto:ca.josephine@ghne.fr)  
 01 82 72 45 31
- **Théo NEDELEC**  
Chef de projet santé mentale et psychiatrie  
 [theo.nedelec@ars.sante.fr](mailto:theo.nedelec@ars.sante.fr)  


## Référents établissements sanitaires

- **GHNE (Nord-Est Essonne)**  
psychiatrie  
 [Liste des consultations - Groupe Hospitalier Nord Essonne - psy](#)  
 01 69 15 91 91
- **CHSF (Sud-Est Essonne)**  
service de psychiatrie  
 [Centre Hospitalier Sud Francilien | CHSF](#)  
 0161696169
- **EPS Barthélémy Durand**  
Standard  
 01 69 92 52 52  
 [contact@eps-etampes.fr](mailto:contact@eps-etampes.fr)

## Référents établissements privés

- **Clinique de l'isle Crosne et Pôle Ados**  
Marie SOBCZAK – Directrice  
 mail : [marie.sobczak@emeis.com](mailto:marie.sobczak@emeis.com)  
 : 06 35 40 53 50
- **Clinique de l'Abbaye**  
Florian LAUNAY – Directeur  
 mail : [florian.launay@emeis.com](mailto:florian.launay@emeis.com)  
 : 01 69 12 63 01
- **Clinique du Château de Villebouzин**  
Stéphanie DEBRAY – Directrice  
 mail : [stephanie.debray@emeis.com](mailto:stephanie.debray@emeis.com)  
 : 01 69 63 28 90
- **Clinique du Château du Bel Air**  
Nadia TARHOUNI – Directrice  
 mail : [nadia.tarhouni@emeis.com](mailto:nadia.tarhouni@emeis.com)  
 : 01 69 49 11 00

## DAC Essonne

- **DAC 91 – Appui aux situations complexes**  
 [contact@dac91nord.fr](mailto:contact@dac91nord.fr)  
 01 69 80 59 40  
[Plaquette DAC 91 nord.pdf](#)

## DAC sud Essonne

- **DAC 91 – Accompagnement soins palliatifs SPES**  
 [contact\[AT\]dac91sud.fr](mailto:contact[AT]dac91sud.fr)  
 01 64 99 08 59  
 [dac91sudspes\[AT\]spes-asso.mssante.fr](mailto:dac91sudspes[AT]spes-asso.mssante.fr)

## CLSM

- **Paris-Saclay - mélanie MESSUD**  
 [Melanie.MESSUD@paris-saclay.com](mailto:Melanie.MESSUD@paris-saclay.com)
- **Evry-courcourrnes – Sophie SEVADJIAN**  
 [sophie.sevadjian@evrycourcourrnes.fr](mailto:sophie.sevadjian@evrycourcourrnes.fr)
- **Grigny –**  
 01 69 02 53 53  
 <http://www.ville-grigny91.fr/>

